



Dossier de Projet d'Initiative Citoyenne : dépôt du bilan de la demande PIC : "Le festival de la Boulette #2" (projet n° 0002408303), qui s'est déroulé le 19/06/2022

Dépôt d'un bilan de projet PIC

Dispositif financé par la Région Hauts-de-France avec le concours de la Ville de Roubaix

Titre de votre projet

Le festival de la Boulette #2

N° de projet

0002408303

Objectifs de votre projet

- *Créer une dynamique porteuse du vivre-ensemble et favoriser la cohésion sociale*
- *Organiser un festival populaire et convivial, au tout public*
- *Proposer une offre culturelle accessible et fédératrice dans le quartier Moulin/Potennerie : chaque volet du festival est une entrée différente qui permet à un public large et varié de trouver sa place dans le projet et de découvrir d'autres disciplines (théâtre, exposition design, cultures culinaires du monde?)*

Date de réalisation du projet

Du 19/06/2022 à 11:00 au 19/06/2022 à 19:00

Déroulement de l'action

Le Festival de la Boulette #2 a eu lieu par un temps peu favorable, mais malgré cela le public était au rendez-vous (environ 400 personnes). Il a été difficile de remobiliser les stands de l'année précédente, mais grâce à la mobilisation des adhérents du Non-Lieu et le soutien de la ville de Roubaix c'est finalement 11 stands d'associations, restaurateurs, particuliers, qui ont accepté de se prêter au jeu du concours de la boulette : Centre Culturel du Monde Arabe (RBX), Dar Cuisine (RBX), Lueur d'espoir, Mélodiffusion, Florence Debrouwer (Croix), la Kitchenette de Lisette (TCG), le Projet Réussite Éducative (RBX), Kera (RBX), Association pour le Développement Artistique et Culturel Lao (RBX), les Jardins Sauvages (Avesnes-le-sec), et Maria Gomez. Après le désistement de dernière minute d'une membre du jury, il sera finalement composé de Lorena D'Annunzio, Laetitia Vasseur (photographe), Swan Cazaux (président du Non-Lieu), et Dalila Chérigui (élue à l'interculturalité, à la citoyenneté et à la laïcité). Simon Geneste, responsable de la partie design, a renouvelé sa performance en construisant un parc d'attraction sur le thème de la boulette, qui invitait petits et grands à visiter l'usine, à la découvrir et à se l'approprier autrement, à travers un parcours de jeux : tout-boule-champ, mini-mini-golfs, ketchup-mayo, boulboquets, bil-bong... Dont certains ont été conçus avec une classe de SEGPA et des enfants des centres de loisirs Anatole France, proches du quartier Moulin-Potennerie. Les jeux ont eu du succès auprès des familles, mais malheureusement très peu d'élèves ce sont déplacés le jour du festival. Le théâtre de l'Aventure, mené par Jean-Maurice Boudeulle, a réussi à fédérer autour d'un spectacle écrit à partir des contributions des acteurs roubaisiens de l'insertion : lycée Louis Loucheur, l'ARI, le jardin de Chlorophylle, Angle Interm?aide, l'AFP de Roubaix, la CAPE.

Nombre d'habitants mobilisés pour mettre en oeuvre votre action

34 Femme(s), 30 Homme(s)

Nombre d'habitants ayant participé ou assisté à votre action

180 Femme(s), 180 Homme(s)

Résultats obtenus

Points positifs :

- retour des stands enthousiastes après l'événement : ils trouvent leur compte personnellement mais aiment aussi cette façon de rencontrer d'autres associations de Roubaix et de présenter leur structure au public
- retour très positif du public, qui adhère au concept

Difficultés rencontrées :

- mobiliser les stands car beaucoup les associations avaient un calendrier très chargé en mai/juin

Pistes d'amélioration :

- demander aux stands de proposer plus de boulettes et de rester ouverts jusqu'à 17h (plutôt que 15h)
- renforcer la visibilité du théâtre et des jeux par rapport aux boulettes à manger
- Modalités mises en oeuvre pour permettre aux personnes mobilisées et au public de veiller au respect des principes du contrat d'engagement républicain :

L'association a fait savoir à ses membres qu'elle a signé le contrat d'engagement républicain, et qu'elle s'est engagée à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

- Actions réalisées pour garantir le principe d'égalité de droits entre les femmes et les hommes :

L'association est vigilante quant à la présence des femmes dans sa programmation artistique, à leur représentativité dans le jury du concours, à ce que femmes et hommes aient un égal accès au concours de la boulette et à toutes les activités proposées le jour du Festival de la Boulette.

Qui vous a aidé dans l'organisation de votre projet ?

Service culture ville de Roubaix

Cet accompagnement était-il suffisant ?

Oui

Souhaitez-vous reconduire votre action ?

Oui

Avez-vous d'autres idées de projet ?

Non